



**STRATÉGIE PYRÉNÉENNE
DE VALORISATION
DE LA BIODIVERSITÉ**

Volet Ours Brun

**Maintien de la population ursine :
Introduction**

Juin 2014

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Rappel réglementaire

- En Europe,
 - espèce strictement protégée de la Convention de Berne (1979)
 - Directive 92/43/CEE "habitats, faune, flore" : espèce prioritaire (maintien habitats) et protégée (conservation de l'espèce)
 - résolutions du Parlement Européen
 - protéger et accompagner (1989)
 - ne pas financer les activités à impact négatif (1994)
 - recommandations du comité permanent du conseil de l'Europe
 - prévention, sensibilisation (1988)
 - suivi fin et préservation accrue des petites populations (1995)

- En France
 - Classement UICN en catégorie CR, en danger critique d'extinction
 - espèce protégée au titre de l'article L. 411-1 du code de l'environnement

Historique des plans Ours brun

- **1983-1987** : premier plan de sauvegarde pour l'Ours dans les Pyrénées
- **1988-1992** : le deuxième plan ours devient une directive interministérielle *Actions nationales et locales pour la restauration de l'ours des Pyrénées*
- **1993-1996** : Programme LIFE franco-espagnol *Conservation des Vertébrés menacés dans les Pyrénées*, contenant un volet sur la conservation de l'ours brun
Lâcher en Pyrénées centrales de 2 femelles et un mâle
- **1997-2000** : Programme LIFE dans le cadre **conservation** des grands carnivores d'Europe
- **2006-2009** : Plan de **restauration** et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées :
Lâcher en Pyrénées centrales de 4 femelles et un mâle

Éléments de contexte

- Dynamique de population
 - bonne capacité d'accueil des milieux
 - bonne acclimatation des ours réintroduits
 - bonne dynamique des naissancesMAIS...
- Contexte économique et social
- Mise en demeure de l'Europe
 - sur les pratiques de chasse
 - sur la baisse de l'aire de présence
 - sur l'absence de lâcher en Béarn
- Image de l'ours
 - IFOP 2005 : habitants en zone montagne 09-31-65
 - . adhésion au maintien d'une population d'ours : 71 %
 - . favorables à de nouveaux lâchers : 62 %
 - IFOP 2008 : habitants en zone massif
 - . adhésion au maintien d'une population d'ours : 55%
 - . favorables à de nouveaux lâchers : 39 %

Maintien de l'ours : pour aller plus loin

Quelques points à évoquer, quelques marges de progrès...

- Suivi scientifique et technique
- Communication / Information / Sensibilisation
- Gestion de population
- Dynamique de population